Publié le ID: 081-200002285-20230928-20230928_10-DE



DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 septembre à 18h00, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de réunion au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

Membres présents : 10

BLANQUET Marguerite, **BONFANTI** Djamila, **COURVEILLE** Martine, **LEYMARIE** Muriel, **SELAM** Fatima, SOMEN Didier, SOURDIN Anne, TIREFORT Jean-Michel, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

Membres excusés: 9

AZAM Martine, BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, MILESI Marie, ORRIT Didier, PLO Pascal, REDO Aline, ROMIGUIER Valérie, SZCZEPANIAK Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	9

Numéro: 28/09/2023-10

OBJET: ADMISSION EN NON-VALEUR

Le comptable Public du CGC d'Albi expose qu'il n'a pas pu procéder au recouvrement de la somme de 108.98 € (demande de reversement de salaire). Il demande en conséquence l'admission en non-valeur pour le motif suivant : poursuite sans effet.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE cette admission en non-valeur.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus. Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

CIAS

intre Intercommunal d'Action sociale

Certifié conforme, Le Président, Didier SOMEN La secrétaire de séance **Martine COURVEILLE**

Le Président, Didier SOMEN certifie que la présente délibération a été publiée conformément à la loi, le § 3 0CT, 2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023 52L6 ID: 081-200002285-20230928-20230928_10-DE

Envoyé en préfecture le 03/10/2023